

Les présentes conditions générales de vente et de cession régissent les relations contractuelles entre STEPHAN LAMIELLE et son CLIENT.

1 Création multimédia

- 1.1 Les créations multimédias et logiciels sont adaptés pour une interprétation correcte par un maximum de lecteurs et de navigateurs utilisés par le grand public à la date de livraison. Les créations multimédia et logiciel suivent au plus près les recommandations du World Wide Web Consortium, abrégé W3C. Un maximum de navigateurs et de lecteurs se conforment à ces recommandations de standardisation du code. Néanmoins il n'est pas impossible que certains lecteurs ou navigateurs obsolètes ou à venir ne se conforment pas parfaitement aux recommandations du w3c. Ainsi après la date de livraison, les créations ne seront pas garanties pour un fonctionnement sur les navigateurs ou lecteurs.
- 1.2 Après livraison et acquittement des factures, toute modification de la création ou non respect des règles d'utilisation définies entraînera l'annulation de la responsabilité de bon fonctionnement de la création.
- 1.3 L'hébergement sur serveur ainsi que les noms de domaines sont à la charge du CLIENT. Il revient au client de fournir les accès à un serveur Apache fonctionnel. Le paramétrage d'un serveur très spécifique ou dédié est à la charge du client. Les œuvres à destination de l'Internet sont testées fonctionnelles sur des serveurs standards et mutualisés de la société OVH 140 quai du Sartel 59100 Roubaix. Si des fonctions du serveur du client font défaut, l'œuvre pourra être livrée partiellement fonctionnelle. En cas d'absence de serveur ou pour une œuvre étant prévue pour un fonctionnement sur borne interactive, l'œuvre sera livrée sur CD ROM.
- 1.4 Les créations seront effectuées au maximum avec des logiciels libres: cms SPIP, MySQL, Kompozer, Inkscape, Gimp, Blender ect... Leurs droits dépendent de leurs licences respectives. Dans la mesure du possible, les créations sont effectuées sous des langages libres, ce qui implique la possibilité d'ouverture des fichiers sans logiciels propriétaires.

2 Création photographique

- 2.1 A l'occasion d'exposition, une convention annexée à ces conditions générales devra être acceptée. Les photographies présentées pour démonstration, exposition, et portfolio pourront être diffusées après accord. Les originaux des photographies restent la propriété de STEPHAN LAMIELLE. Seuls les droits de diffusions sont cédés. La commande définie avec précision les droits de reproduction et de diffusion. Toute réutilisation des photographies, même partielle, est soumise à un nouvel accord commercial.
- 2.2 Lors de commandes spécifiques et précisées par le client, STEPHAN LAMIELLE effectuera les photographies au plus près du souhait de la commande, néanmoins l'apport d'originalité à l'œuvre et d'activité créatrice implique des variations. Ces variations ne peuvent être prétextes à refus de livraison ou de paiement, qu'elles soient liées aux choix des cadrages, des angles de vues, des choix techniques quant au matériel optique ou de choix de l'instant de prise de vue ou de mise en lumière.

3 Droits d'auteurs

- 3.1 La création, objet de la commande, doit être exploitée dans les conditions définies à ladite commande. La réutilisation des créations est soumise à un nouvel accord commercial. Les maquettes ainsi que les projets sans suite demeurent la propriété de l'auteur et ne sont pas exploitables sans accord.
- 3.2 Si le CLIENT fournit des œuvres (photographies, graphismes, codes, musiques etc...) en vue de support à la création, d'intégration ou à destination de modifications, le CLIENT s'engage à s'être acquitté des droits d'auteurs, des droits à l'image, des droits des marques et droits annexes. A charge du CLIENT d'acquiescer les droits et autorisations de modifications sur les œuvres précitées.
- 3.3 Sauf accord contraire, à des fins de démonstrations pour ses prospects, STEPHAN LAMIELLE se réserve le droit d'utiliser une image ou un aperçu des créations dans un portfolio au format papier et Internet. Sauf accord contraire, les sources graphiques restent la propriété de STEPHAN LAMIELLE. La commande quantifie et précise la remise des originaux ou des copies permettant la reproduction de l'œuvre.

4 Droits de douanes, importation

- 4.1 Les taxes, impôts, droits d'importation et droits de douane susceptibles d'être dus en cas de réception d'une commande en dehors de France métropolitaine sont à la charge exclusive du CLIENT et de son entière responsabilité. D'une manière générale, le CLIENT doit s'assurer des possibilités et conditions d'importation de l'œuvre commandée dans le pays ou le territoire désigné comme lieu de livraison. Dans le cas où le CLIENT refuserait de s'acquiescer de ses obligations à l'égard des autorités compétentes du fait de cette livraison, le CLIENT ne pourra se prévaloir des effets de son refus pour demander l'annulation et le remboursement de sa commande.

5 Conditions de règlement, cession des droits d'auteurs

- 5.1 Le paiement comptant s'entend en Euros (€) sans possibilité d'escompte, TVA non applicable, article 293 B du CGI. Le devis signé par le CLIENT et sur lequel figure «Bon pour commande» a valeur de bon de commande. Dans tous les cas un premier acompte de 30% est exigé à la commande. Le délai maximum de règlement du solde et des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de fin d'exécution de la prestation demandée ou immédiat lors de la livraison si le solde est inférieur à 300 euros.
- 5.2 Seront facturés en plus: les modifications demandées par le CLIENT en cours de réalisation, ou corrections d'auteur. Lesdites modifications ou corrections feront l'objet d'une commande supplémentaire.
- 5.3 Le défaut de paiement de tout ou partie de la commande à l'échéance convenue rend immédiatement exigible la créance restant due, majorée des pénalités de retards correspondant à une fois et demi le taux d'intérêt légal. Conformément à la loi, les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Tout défaut de paiement supérieur à 30 jours entraînera recouvrement et majoration conventionnelle de 15% de la créance en guise de dommages et intérêts en plus des pénalités de retard. Le CLIENT deviendra propriétaire des droits cédés à compter du règlement final et soldant toutes les factures émises par STEPHAN LAMIELLE et ce comme le prévoit la loi. En cas de litige avec un commerçant relatif à l'interprétation, l'exécution ou la validité des présentes Conditions Générales de Vente, le tribunal compétent sera le Tribunal de Commerce d'Annecy.

Cachet du CLIENT.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».